



Caroux Languedoc

L'immobilier de l'arrière pays

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS

Prix net vendeur	Taux
0 à 50.000 €	12 %
50.000 à 100.000 €	8 %
100.000 à 150.000 €	7 %
150.000 à 250.000 €	6 %
250.000 à 500.000 €	5 %
+ 500.000 €	4 %

FORFAIT MINIMUM 5.000 €

ESTIMATION DE VALEUR

Estimation écrite avec constitution de dossier
Estimation verbale

150 €
gratuit

LOCATIONS

Locaux d'habitation vides ou meublés (soumis à la loi de 1989)

A la charge du bailleur :

Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail 8 € le m²
Réalisation de l'état des lieux 3 € le m²

A la charge du locataire

Visite, constitution du dossier locataire , rédaction du bail 8 € le m²
Réalisation de l'état des lieux 3 € le m²

Le montant imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au propriétaire, et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire

Location commerces

UN MOIS DE LOYER à a charge du locataire

Les barèmes ci-dessus s'appliquent sauf convention contraire stipulée sur le mandat